Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 21 novembre 2020

Agir vite pour l'économie régionale



Le Conseil régional a annoncé de nouveaux crédits et aides pour les entreprises. Il veut donner plus de consistance et de cohérence à une action sanitaire qui n'est plus lisible et faire de ce confinement le dernier.

Renaud Muselier en remet une couche. Il parle désormais d'un « confinement numéro 2 », comme s'il y s'en annonçait déjà un troisième. C'est fort probable : « les mêmes qui ont mal géré la première crise sont ceux qui gèrent la deuxième », constate le président du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Médecin, il veut « se battre pour la vie », « ne pas vouloir tester pour tester, mais « inonder le pays de tests rapides pour mettre fin à l'incertitude sanitaire et savoir qui est malade ou ne l'est pas. J'ai donc commandé 100 000 tests rapide pour mettre en place une stratégie régionale (…) Pour être efficace, il faut partager les savoirs sur l'ensemble du territoire entre les collectivités locales, la Caisse Primaire d'Assurance maladie, l'ARS, l'IHU, le Bataillon des Marins Pompiers, les laboratoires. Grace à ces tests, et à l'analyse des eaux usées, nous pourrons gagner 5 à 7 jours sur la détection des clusters naissants et

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 21 novembre 2020

ainsi tester et isoler efficacement un groupe de personnes. »

« Les mêmes qui ont mal géré la première crise sont ceux qui gèrent la deuxième »

Onze machines de test rapides (20 minutes) cofinancées pour les hôpitaux de toute la région dont ceux d'Orange et d'Avignon vont être déployées. Car il faut aider la vie à se poursuivre dans une économie nécrosée. « Pour cela les conditions du déconfinement doivent être connues à l'avance. Personne ne nous dit qui décide, sur quels critères et à quelles seront les modalités d'ouverture ou de fermeture », s'alarme l'élu. « On nous dit juste que tout va mal et que tout s'aggrave ! Tout doit être fait pour aller plus vite que le virus», résume Renaud Muselier. Mais on en est encore loin : « rendez-vous compte que la CPAM sait très bien où sont les clusters, mais qu'ils n'ont pas le droit de donner cette information » alors que tout doit être tenté pour faire de ce confinement le dernier.

Les dispositifs du « confinement 2 » pour les entreprises
Le plan de reprise du Conseil régional « Anticiper, ouvrir, accompagner, revivre », mobilisant 1,4 milliard d'euro, va donc se poursuivre. Avec 65 M€ pour les entreprises, disponibles sur les mêmes outils de la première vague :

Fonds COVID-Résistance (17M€) : Ce fonds permet l'octroi de prêts compris entre 3 000 € et 10 000 €, pour les entreprises et associations de – de 20 salariés, sans garantie personnelle, à taux 0 et avec un différé d'amortissement de 18 mois. Ce dispositif est opéré en partenariat avec le réseau initiative qui instruit votre dossier.

- 25 M€ décaissés pendant la première vague
- 17 M€ disponible pour la seconde

Prêt-rebond BPI/Région Sud (37M€) : c'est un prêt opéré par la BPI de 10 000 € à 300 000 € pour toutes les entreprises de plus d'un an d'existence, tout secteur d'activité (sauf secteur agricole).

- 33 Millions d'euros durant la première vague à plus de 450 entreprises
- 37 millions d'€ de prêts sont immédiatement mobilisables

Fonds Régional de Garantie (5M€) : Avec le fonds Région Sud Garantie, la Région se porte garante des prêts souscrits par les chefs d'entreprises (toutes PME, tout secteur d'activité, tous stades de vie) pour des montants compris entre 1000€ et 1,7 M€ pour financer des investissements matériels et immatériels comme du besoin en fonds de roulement et/ou de la trésorerie

- Déjà 5 millions de décaissés pour une vingtaine d'entreprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Hervé Tusseau le 21 novembre 2020

- 5 millions d'€ de garantie bancaire disponibles

Fonds Economie Sociale et Solidaire (1,5M€) : fonds de 2 millions d'euros créé avec nos partenaires (Cepac, Banque des territoires…) Il permet l'octroi de Prêts à taux 0, sur 12 à 18 mois et dont le montant peut aller de 10 000€ à 100 000€.

- 475 000 euros prêtés durant la 1ère vague
- Encore 1,525 M € de disponibles

Fonds Investour (4M€) : nouvelle enveloppe qui permet l'octroi de prêts d'un montant compris entre 15 000 € et 200 000 €, dédié exclusivement au secteur du tourisme.

La culture en danger : 1M€ de nouveaux crédits
Ils s'ajoutent aux 39 M€ en cours d'engagement :

- 700 000 € du plan « Terre de Culture » seront mis à disposition pour compenser une partie des pertes de recette des lieux qui resteront ouverts pour permettre aux équipes artistiques de continuer à répéter.
- 300 000 € de nouveaux crédits, pour un budget total d'1 million d'euros à engager en décembre 2020 en faveur des équipes et structures culturelles les plus fragilisées.

« Nous avons augmenté de 30% notre budget en faveur du cinéma et de l'audiovisuel. Près de 11 M€ de crédits régionaux sont désormais consacrés aux auteurs, réalisateurs, producteurs, distributeurs, exploitants, artistes et techniciens de la filière. Nous avons maintenu 30 M€ de subventions à des structures ou événements qui n'ont pas pu mener à bien toutes leurs actions du fait de la crise sanitaire. Enfin, nous avons injecté 5M€ dans un plan d'urgence et de relance, « Terre de Culture » mis en œuvre pour les secteurs du livre, des arts plastiques et visuels, du cinéma et de l'audiovisuel ainsi que du spectacle vivant. »

Guichet unique du Conseil régional : 0805 805 145. Du lundi au vendredi (8h à 18 h) et entreprises.maregionsud.fr